

Présents :

Jean-Noël BADENAS - Hervé OBIOLS - Annie MARTIN - Monique COLOMBIÉ - Marie Line ALBO - Sandie VARO - Katia PARIS - José PAGAN – Serge GUARDIA – Marie Ange MOREAU - Annie GAYRAUD - Hubert BELMONTE – Pierre BONFILS - Philippe CALMEL

Procurations

Franck FELLEMEZ ayant donné procuration Marie Line ALBO

Marie COMPS ayant donné procuration Annie MARTIN

- ❖ **Approbation du nouveau règlement d'utilisation des columbariums C1, C2 et C3 et du jardin du souvenir**

Voté à l'unanimité

- ❖ **Rapport d'activité 2018 de la communauté de communes Sud Hérault**

Voté à l'unanimité

- ❖ **Concours du Receveur municipal Attribution d'indemnité Année 2019**

Indemnités versés aux receveurs Barthe et Maffre (342.47€ chacun)

1 vote contre

- ❖ **AMF 102ème congrès national prise en charge frais de mission de deux élus**

Voté à l'unanimité

- ❖ **Attribution d'une aide exceptionnelle aux communes de l'Hérault sinistrées par les inondations du 23 octobre 2019**

Aide financière de 2000€ versés à l'Association des maires de l'Hérault

Voté à l'unanimité

- ❖ **Remboursement de frais à Madame Martin Annie**

Achat de tissus pour la décoration de la maison du peuple (37.26€)

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- ❖ **Adhésion de la commune à Hérault Ingénierie**

0.80€ / habitants soit 2390.40€

Voté à l'unanimité

❖ **Subvention exceptionnelle au Souvenir Français**

Aide financière de 500€ notamment pour la remise en état du carré militaire

Voté à l'unanimité

Fin de séance : 20h00

Secrétaire de séance : Monique COLOMBIE